

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2020

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoirs : 1
Absents excusés : 1

Date de convocation : 20 juillet 2020

Etaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Etaient absents excusés : M. Michel TROMPETTE a donné procuration à M. Raymond BECKER.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 24 juin 2020.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 5.7-034/2020 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CLECT

La Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'EPCI.

Cette Commission doit être composée d'au moins un représentant de chaque Conseil Municipal. Le nombre total de membres de la CLECT est libre, à minima il sera égal au nombre de communes membres.

Aussi Madame le Maire propose de procéder à la désignation au sein du Conseil Municipal de deux représentants : un titulaire, un suppléant.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter à main levée.

Se porte candidat pour être membre titulaire : Madame Nathalie ROUSSEAU

Se porte candidat pour être membre suppléant : Madame Patricia MELY

Sur proposition de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu la délibération du 9 juillet 2020 de Rives de Moselle, portant création d'une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20200727-2020DEL0034-DE
Reçu le 31/07/2020



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Considérant que le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée pour la nomination du représentant titulaire et du représentant suppléant à la CLECT ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- DE NOMMER Madame Nathalie ROUSSEAU, membre titulaire ;
- DE NOMMER Madame Patricia MELY, membre suppléante.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 28 juillet 2020
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20200727-2020DEL0034-DE
Reçu le 31/07/2020

